



# Assurance-vie universelle : choisir la répartition de l'actif de vos comptes de placement

L'assurance-vie universelle (un type d'assurance-vie permanente) occupe une place à vie dans votre avenir financier. Elle vous donne de la souplesse et vous permet d'accéder à la valeur de rachat de votre contrat (si elle est disponible) au moyen d'un retrait en espèces ou d'une avance sur contrat.

La valeur de rachat peut augmenter quand vous surprovisionnez votre contrat – c'est-à-dire quand vous payez plus que le montant demandé pour la composante assurance. Le paiement de plus va dans votre compte de contrat et peut fructifier, selon les rendements des placements sous-jacents. Choisir les bonnes options de placement sous-jacent pour votre contrat d'assurance-vie universelle est donc un aspect important de votre stratégie financière.

Il est important de vous assurer que ces options reflètent à la fois la nature à long terme de votre contrat d'assurance-vie et la souplesse que vous recherchez. Vous devez tenir compte de vos besoins, de vos objectifs, de vos attentes en matière de rendement, de votre horizon de placement et de votre tolérance au risque. Ce questionnaire peut vous aider à choisir une combinaison d'options de comptes de placement pour atteindre vos objectifs.

## Notes

- Vous n'investissez pas directement dans les options de comptes de placement choisies pour votre contrat.
- Vous disposez d'un éventail de types de placements, dont des portefeuilles gérés, des fonds indiciels et des options à intérêt garanti reconnus dans le secteur.
- Les rendements et les intérêts produits par vos placements font l'objet d'un suivi et sont portés au crédit de votre contrat après déduction des frais de gestion applicables.

**Cliquez sur les liens suivants pour savoir quels placements sous-jacents sont offerts pour le contrat que vous envisagez.**

- [Vie universelle Sun Life II](#)



La vie est plus radieuse sous le soleil

## Remplissez ce questionnaire avec votre conseiller ou conseillère.

### 4 étapes pour évaluer votre tolérance au risque et vos préférences en matière de placement

1. **Remplissez le questionnaire sur votre profil de tolérance au risque.** En répondant aux questions avec votre conseiller ou conseillère, vous pouvez déterminer votre tolérance au risque.
2. **Calculez votre note.** Additionnez les points obtenus pour chacune de vos réponses. Plus votre note est haute, plus vous pourriez tolérer les risques de placement.
3. **Choisissez votre répartition de l'actif.** Tenez compte des recommandations de votre conseiller ou conseillère et choisissez une combinaison idéale d'options de comptes de placement en associant votre note à une des six répartitions de l'actif proposées.
4. **Passez votre contrat en revue chaque année.** Vous devriez passer en revue votre contrat et vos options de comptes de placement avec votre conseiller ou conseillère chaque année. Si vos objectifs financiers ou votre situation personnelle changent, vous devriez rééquilibrer vos placements en conséquence.

## Étape 1 : Vos connaissances

### 1. Lequel des énoncés suivants décrit le mieux votre situation financière? Tenez compte de vos dépenses courantes ainsi que de votre capacité à rembourser vos emprunts et à épargner pour les urgences et la retraite.

- A. J'ai besoin de la valeur de rachat de ce contrat pour augmenter mon revenu.
- B. Ma situation financière est plutôt instable.
- C. Je n'ai pas besoin d'augmenter mon revenu pour le moment; toutefois, cela pourrait changer.
- D. Je ne prévois pas d'utiliser la valeur de rachat de mon contrat pour satisfaire à mes besoins actuels de revenu, mais je pourrais avoir besoin d'y accéder en cas d'urgence.
- E. Ma situation financière est stable et j'ai suffisamment de rentrées d'argent pour satisfaire à la plupart de mes obligations.
- F. Ma situation financière est tout à fait assurée et je peux satisfaire à mes obligations en cas d'urgence sans utiliser la valeur de rachat de mon contrat.

### 2. Vos connaissances en matière de placements sont :

- A. Inexistantes à très limitées : Jusqu'à maintenant, vous avez mis l'accent sur les comptes d'épargne.
- B. Passables : Vous avez quelques notions et connaissez quelques placements de base. Vous comprenez la différence entre les actions et les obligations.
- C. Bonnes : Vous avez une connaissance pratique des marchés et des divers placements.
- D. Excellentes : Vous avez des connaissances approfondies en matière de placements. Vous comprenez les risques et les récompenses associés aux placements dans divers marchés.

**3. Considérez-vous que votre tolérance au risque de placement est :**

- A. Faible
- B. Faible à moyenne
- C. Moyenne
- D. Moyenne à élevée
- E. Élevée

**4. Lorsque vous prenez des décisions relativement à vos finances et à vos placements, vous êtes :**

- A. Prudent et tentez de réduire votre risque
- B. Prudent, mais prêt à accepter un faible degré de risque
- C. Équilibré quant au degré de risque que vous êtes prêt à assumer
- D. Un peu audacieux et prêt à assumer de plus grands risques
- E. Audacieux et généralement prêt à assumer de grands risques

**5. Les placements dont les rendements sont les plus élevés tendent à présenter un plus grand risque, et les placements présentant un moindre risque tendent à enregistrer de plus faibles rendements. Quel pourcentage des placements sous-jacents dans votre contrat êtes-vous prêt à affecter à des placements risqués?**

- A. Zéro
- B. De 1 % à 30 %
- C. De 30 % à 50 %
- D. De 50 % à 70 %
- E. De 70 % à 80 %
- F. Plus de 80 %

**6. Vous aimeriez que les placements sous-jacents de votre contrat :**

- A. Soient entièrement garantis
- B. Soient raisonnablement sûrs et à l'abri des pertes à court terme
- C. Produisent un revenu stable
- D. Produisent un revenu et offrent des possibilités de croissance
- E. Produisent une croissance à long terme
- F. Prennent beaucoup de valeur

**7. Si vous deviez retirer une partie de la valeur de rachat (si elle est disponible) de votre contrat, quand voudriez-vous le faire?**

- A. Dans 0 à 1 an
- B. Dans 1 à 3 ans
- C. Dans 3 à 5 ans
- D. Dans 5 à 8 ans
- E. Dans 8 à 10 ans
- F. Dans 10 à 20 ans
- G. Dans plus de 20 ans ou Je ne prévois pas de retirer un jour la valeur de rachat de mon contrat

**8. Si elle est disponible, quel pourcentage de la valeur de rachat de votre contrat êtes-vous prêt à ne pas retirer pendant plus de cinq ans?**

- A. Moins de 25 %
- B. De 25 à 50 %
- C. De 50 à 75 %
- D. 75 % ou plus ou Je ne prévois pas d'accéder à ma valeur de rachat

**9. Si la valeur de rachat de votre contrat diminuait temporairement (par exemple pendant un an), quel pourcentage de baisse pourriez-vous tolérer?**

- A. Aucune baisse
- B. Baisse de 1 à 5 %
- C. Baisse de 6 à 10 %
- D. Baisse de 11 à 20 %
- E. Baisse de plus de 20 %

**10. Scénario : Vous songez à investir le tiers de votre portefeuille de placement dans une société qui, de l'avis de spécialistes du domaine financier, est solide. Cependant, les placements ne sont pas garantis et vous pourriez perdre une partie de votre argent. Quel est le niveau de perte que vous pouvez tolérer?**

- A. Zéro ; aucun risque de perte
- B. Faible risque de perte
- C. Risque de perte plutôt faible
- D. Risque de perte égal à la probabilité de gain

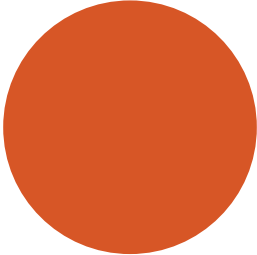
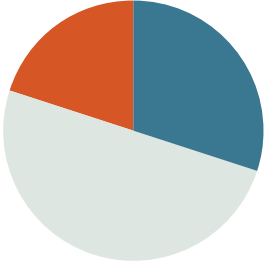

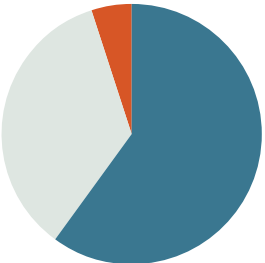
## Étape 2 : Calculez votre note

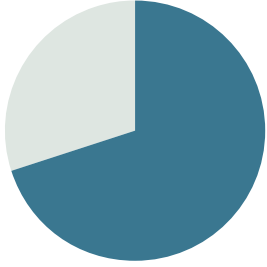
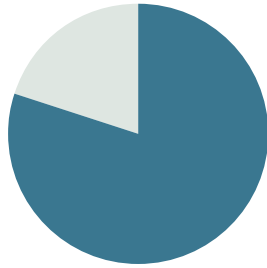
En utilisant le tableau ci-dessous, attribuez une note à chaque réponse, puis additionnez-les pour obtenir votre note totale.

	A	B	C	D	E	F	G	Total
1.	2	2	4	6	8	10		
2.	1	2	3	4				
3.	2	4	6	8	10			
4.	2	4	6	8	10			
5.	1	2	3	4	5	6		
6.	1	2	3	4	5	6		
7.	0	1	2	3	4	5	6	
8.	1	2	3	4				
9.	2	4	6	8	10			
10.	1	2	3	4				

## Étape 3 : Choisissez votre répartition de l'actif

Associez votre note à un profil de tolérance au risque montrant la répartition de l'actif proposée pour votre contrat.

Note	Profil de risque	Exemple de répartition de l'actif
Moins de 30 points	<p><b>Profil garanti</b></p> <p>Vous pourriez choisir des placements sous-jacents qui procurent de la liquidité et de la sécurité.</p> <p>Si vous devez accéder aux fonds à court terme, un contrat d'assurance-vie universelle surprovisionné pourrait ne pas vous convenir. Songez à d'autres instruments de placement, comme un compte d'épargne libre d'impôt.</p>	 <p>● 100 % garanti</p>
De 30 à 40 points	<p><b>Profil prudent</b></p> <p>Des options de placement composées principalement de placements à revenu fixe et, dans une moindre mesure, de placements en actions pourraient vous convenir.</p>	 <p>● 30 % actions ● 50 % titres à revenu fixe ● 20 % liquidités</p>
De 41 à 50 points	<p><b>Profil modéré</b></p> <p>Des options de placement combinant des placements à revenu fixe et des placements en actions pourraient vous convenir.</p>	 <p>● 50 % actions ● 40 % titres à revenu fixe ● 10 % liquidités</p>
De 51 à 55 points	<p><b>Profil équilibré</b></p> <p>Des options de placement combinant des placements en actions et des placements à revenu fixe pourraient vous convenir.</p>	 <p>● 60 % actions ● 35 % titres à revenu fixe ● 5 % liquidités</p>

Note	Profil de risque	Exemple de répartition de l'actif
De 56 à 60 points	<p><b>Profil croissance équilibrée</b></p> <p>Des options de placement composées de placements en actions et, dans une moindre mesure, de placements à revenu fixe pourraient vous convenir.</p>	 <p>● 70 % actions    ● 30 % titres à revenu fixe</p>
De 61 à 70 points	<p><b>Profil croissance</b></p> <p>Des options de placement composées de placements en actions et, dans une moindre mesure, de placements à revenu fixe pourraient vous convenir.</p>	 <p>● 80 % actions    ● 20 % titres à revenu fixe</p>

## Étape 4 : Passez votre portefeuille en revue chaque année

Il est important de passer en revue chaque année votre contrat et les placements sous-jacents avec votre conseiller ou conseillère. Vous pourrez ainsi vous assurer que votre combinaison de placements produit un taux de rendement convenable pour réaliser les objectifs que vous avez définis au moment de demander le contrat. Si vous ne le faites pas, les scénarios suivants (entre autres) pourraient se produire :

- Réduction du capital-décès et de la valeur de rachat au fil du temps
- Paiements supplémentaires requis pour maintenir le contrat en vigueur
- Déchéance du contrat de votre vivant

### Accès à la valeur de rachat d'un contrat d'assurance-vie universelle

La valeur de rachat d'un contrat d'assurance-vie universelle fructifie en franchise d'impôt et la croissance n'est pas imposable tant qu'elle demeure dans le contrat. Vous pouvez accéder à la valeur de rachat de trois façons.

#### Retraits du contrat

Un retrait sur contrat implique de retirer (ou de racheter) de l'argent du contrat. Cela réduit la valeur de rachat et le capital-décès.

- Pour déterminer la portion imposable de la somme retirée, il faut comparer le coût de base rajusté (CBR) du contrat à sa valeur de rachat.
- Le pourcentage que représente le CBR est ensuite appliqué au montant du retrait.

Par exemple, si 40 % de la valeur de rachat du contrat est libre d'impôt selon le CBR, 40 % du retrait le sera lui aussi.

## **Avances sur contrat**

Une avance sur contrat est un prêt garanti par la valeur de rachat du contrat. Une avance sur contrat n'a aucune incidence sur la croissance de la valeur de rachat et, souvent, l'intérêt exigé est fonction d'un taux variable.

- Les avances dont le montant est inférieur ou égal au CBR du contrat sont libres d'impôt.
- Les avances dont le montant est supérieur au CBR du contrat sont imposables. La Sun Life émettra un feuillet T5 pour déclarer le gain imposable.

## **Cession en garantie**

À titre de propriétaire d'un contrat d'assurance-vie, vous pouvez demander un prêt auprès d'un tiers prêteur et garantir ce prêt au moyen de la valeur de rachat de votre contrat. Selon le genre de prêt demandé, l'intérêt sur le prêt peut être payable ou peut être ajouté au solde du prêt chaque année. Souvent, le prêt sera accordé sous forme de marge de crédit. Pour être admissible au prêt, vous devez remplir les critères du prêteur.

- Au décès de la personne assurée, le capital-décès servira à rembourser le montant total du prêt, plus les intérêts courus. Si le capital-décès n'est pas utilisé en entier, le solde sera versé au bénéficiaire.
- Ce genre d'entente est intéressant, car actuellement, les prêts garantis ne sont pas considérés comme un revenu imposable, donc aucun impôt supplémentaire ne sera exigé.

Note : Si une blessure ou une maladie bouleverse votre vie pendant la durée du contrat, demandez à votre conseiller ou conseillère comment accéder au compte de contrat ou aux prestations du vivant de l'assuré en cas d'invalidité, de maladie ou de blessure.

## **Glossaire**

### **Actions**

Titres représentant une part de la propriété d'une entreprise. Entre autres caractéristiques, les actions offrent un potentiel de rendement plus élevé que les autres catégories d'actifs. En général, elles sont aussi plus risquées et plus volatiles que les titres à revenu fixe ou les liquidités. Leur rendement n'est pas garanti et elles n'offrent aucune protection du capital. Ce type de placement peut générer des rendements sous forme de dividendes et de plus-value.

Les actions servent habituellement à assurer la croissance à long terme d'un portefeuille. Le pourcentage alloué aux actions dépend souvent de facteurs comme la tolérance au risque, l'horizon de placement et les objectifs financiers de la personne.

Les placements en actions peuvent comprendre ce qui suit :

- Actions ordinaires
- Actions privilégiées
- Fonds communs de placement et fonds négociés en bourse
- Actions de sociétés fermées

## Titres à revenu fixe

Placements procurant des paiements fixes et réguliers. Ce sont des titres de créance qui versent un montant fixe d'intérêt (habituellement à intervalles réguliers) et dont le capital est remboursé à l'échéance. Généralement moins risqués que les actions, les titres à revenu fixe procurent un revenu stable et prévisible, mais offrent un potentiel de plus-value moindre. Ils apportent souvent une stabilité au portefeuille pendant les périodes de volatilité des marchés.

Les titres à revenu fixe procurent un revenu et une stabilité au portefeuille et aident habituellement à équilibrer le risque global du portefeuille. Le pourcentage alloué aux titres à revenu fixe dépend souvent de facteurs comme la tolérance au risque, l'horizon de placement et le besoin de revenu régulier de la personne.

Les placements en titres à revenu fixe peuvent comprendre ce qui suit :

- Obligations d'État
- Obligations de sociétés
- Obligations municipales
- Bons du Trésor
- Fonds communs de placement et fonds négociés en bourse
- Placements privés à revenu fixe

## Liquidités

Actifs très liquides qui peuvent être rapidement convertis en espèces sans perte de valeur importante. Les liquidités jouent un rôle important dans une composition d'actifs diversifiée, car elles offrent stabilité et liquidité, mais sont habituellement peu représentées dans les portefeuilles de placement à long terme en raison de leur faible potentiel de rendement.

Les liquidités apportent souvent de la stabilité à un portefeuille et servent de réserve pour les dépenses et les occasions immédiates. Elles peuvent aussi servir à amortir la volatilité des marchés. Malgré la sécurité qu'elles offrent, les liquidités peuvent ne pas suivre le rythme de l'inflation. Le pourcentage approprié de liquidités dans la répartition de l'actif dépend des objectifs financiers individuels, de la tolérance au risque et des conditions du marché.

Types de placements liquides

- Placements à court terme très liquides, comme les fonds du marché monétaire
- Bons du Trésor et autres titres à court terme émis par l'État

Le présent document est destiné à être utilisé avec votre conseiller ou conseillère. Les répartitions de l'actif sont présentées à titre indicatif seulement. Le présent document ne doit pas être considéré comme des conseils de placement. Vous avez la responsabilité de faire une évaluation complète de votre tolérance au risque et de la convenance avec votre conseiller ou conseillère. Le contenu du présent document est confidentiel et destiné uniquement à votre conseiller ou conseillère et vous-même.

La Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie est l'assureur et est membre du groupe Sun Life.  
© Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie 2026. 820-5588-05-26



La vie est plus radieuse sous le soleil